

**Déclaration liminaire**

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Directeur académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN des Bouches-du-Rhône,

Le budget Bayrou, adopté sans vote, par le 49-3, est d'une violence inédite pour les personnels et l'Ecole publique : gel de la valeur du point d'indice, indemnisation des jours d'arrêt maladie à 90%, suppression de 470 postes dans le 1<sup>er</sup> degré... Ce sont aussi des dizaines de millions d'euros de coupes budgétaires pour l'Onisep, pour Canopé, pour la formation continue des enseignants. Les subventions allouées au « Pass culture » sont toujours en danger.

Autant de mesures qui remettent en cause les conditions de travail des personnels, leur statut et le fonctionnement même de l'Ecole publique.

Concernant la retraite, mardi 14 janvier, le Premier ministre a affirmé devant les députés que les dépenses représentaient chaque année 380 milliards d'euros et que le système n'encaissait que 325 milliards de recettes. Non seulement M. Bayrou a oublié de compter les 200 milliards d'exonérations pour les entreprises, souvent non compensées par l'Etat mais, pour arriver à ces chiffres, il a sorti du chapeau une caisse de retraite pour les fonctionnaires d'Etat, caisse qui n'existe pas puisque les pensions, qui constituent une dette viagère de l'Etat vis-à-vis de chacun des fonctionnaires, sont inscrites au Grand Livre de la dette publique. Présenter un déficit dans le financement des pensions civiles n'a aucun sens et relève d'un enfumage inacceptable, qui ne vise qu'à préparer la remise en cause du Code des pensions civiles et militaires et une énième nouvelle contre-réforme et en particulier la retraite par points que le président Macron a été contraint d'abandonner en 2020.

Dans ce contexte, la FNEC FP FO 13 se félicite de la décision de notre confédération d'avoir quitté hier soir la table des concertations sur les retraites, vaste « mascarade » dans laquelle on voulait nous faire dire que la seule solution serait d'allonger la durée du travail pour les salariés de ce pays !

Sacrifier l'Education nationale dans ce budget d'austérité n'est pas une fatalité, c'est un choix. Comme l'est aussi le contexte budgétaire : consacrer des milliards de finances publiques pour l'armement ou l'intelligence artificielle sont des choix... ce ne sont pas les nôtres !

Dans ce contexte, la fédération FO de l'enseignement, avec celle des fonctionnaires et de notre confédération, entend faire valoir ses principales revendications :

- Abrogation de la loi Macron Borne sur les retraites,
- Non à la mise en place de la retraite par points
- Maintien du Code des pensions civiles et militaires,
- Abandon de la réduction à 90% de l'indemnisation des arrêts maladie des fonctionnaires et abrogation du jour de carence
- Augmentation générale des salaires par l'augmentation du point d'indice avec rattrapage des 31.5% de pouvoir d'achat perdus depuis 2000.

Alors que le président Macron et son Premier ministre en appellent à l'union nationale au nom de « l'effort de guerre » et cherchent à enfermer les syndicats dans des « conclaves » pour continuer la destruction de nos conquêtes sociales, depuis un mois, des mobilisations se multiplient partout en France : occupation d'écoles, blocages, rassemblements et grèves... Même colère dans les universités où les étudiants s'organisent contre les coupes budgétaires et exigent « du fric pour les facs, pas pour la guerre ! »

Les 470 suppressions de postes dans le 1<sup>er</sup> degré au niveau national aboutissent d'ailleurs à une avalanche de fermetures de classes dans les départements, celles-ci se heurtant à la résistance des personnels, des parents d'élèves et des élus. Une réalité bien loin des annonces publicitaires gouvernementales d'« annulation des 4000 suppressions de postes » et de « sanctuarisation » du budget de l'Education nationale pour reprendre les propos de la Ministre Borne.

Dans notre département, comme nous le pressentions, avec une dotation pourtant positive de 35 postes, vous proposez, Monsieur le Directeur académique, 50 fermetures de classes pour 55 ouvertures. Pour FO, même si 106 fermetures ont été abandonnées -et nous nous en félicitons-, 50 fermetures, ce sont 50 fermetures de trop ! Sans compter les dizaines d'ouvertures indispensables qui ne verront pas le jour. Pour FO, il est impossible d'accepter de se laisser enfermer dans l'enveloppe de postes attribuée par le ministère au département.

35 postes, cela reste une dotation largement insuffisante pour notre département. Elle ne permet ni d'abonder la brigade de remplacement à hauteur des besoins, ni d'ouvrir toutes les classes nécessaires pour abaisser le nombre d'élèves par classe alors que nous avons la moyenne la plus haute par rapport à la moyenne des pays européens, ni d'augmenter le nombre de postes d'enseignants spécialisés pour prendre en charge les élèves à besoins particuliers qui se retrouvent par défaut dans les classes banales (24.000 actuellement au niveau national), ni de scolariser correctement les élèves non francophones.

Cette dotation ne permet d'ailleurs même pas de répondre aux préconisations ministérielles d'abaisser le nombre moyen d'élèves en GS, CP et CE1 à 24 hors éducation prioritaire, tout comme elle ne permettra pas, une nouvelle fois, d'instaurer des dédoublements à 12 en éducation prioritaire (toujours à 15 en moyenne dans le département).

En l'état, le projet présenté ne répond pas aux revendications légitimes des enseignants que nous représentons. Nous refusons de gérer la pénurie de postes dans notre département pour valider cette carte scolaire. Il n'est pas concevable pour nous de décider là où il faut déshabiller Pierre pour habiller Paul ! La seule revendication correspondante aux besoins des collègues et des écoles est que le nombre de postes attribués au département par le ministère soit augmenté.

Pour le 2<sup>nd</sup> degré, on nous annonce une dotation supplémentaire de 30 ETP pour la rentrée prochaine dans les 137 collèges de notre département. Pour Force Ouvrière ces moyens sont très loin de couvrir les besoins nécessaires. Comme l'an dernier, au niveau départemental comme national, le « Choc des savoirs », ce sont des postes spoliés pour les disciplines, des enseignements rognés, des dédoublements indispensables amputés. On ignore quelle sera la nature concrète de ce soutien aux élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mais ce qui est sûr, c'est que cela se mettra en place collège par collège, dans un cadre totalement territorialisé.

Dans ces conditions, il semble impossible de réduire les effectifs dans des classes surchargées à presque 30 élèves comme c'est le cas dans plusieurs collèges, comme à Martigues, au collège Font d'Aurumy, au collège des Caillols, ou à Yves Montand à Allauch ! Impossible de réduire les effectifs à des seuils devenus intolérables depuis des années en Education prioritaire comme au collège Manet ou au collège Jacques Prévert...

Ce que veulent les collègues, ce n'est pas un « Choc des savoirs », ce sont les moyens d'exercer leur métier dans des conditions décentes et de faire progresser les élèves. Force Ouvrière les soutient. Monsieur le Directeur académique nous vous demandons de bien vouloir prendre en considération leurs motions, de recevoir en audiences leurs délégations et de satisfaire leurs revendications.

Hier comme aujourd'hui, des enseignants en grève et des délégations de parents d'élèves se sont déplacés devant la DSDEN au moment où s'ouvre ce CDEN pour défendre l'ouverture et/ou l'abandon d'une fermeture de classe. Nous sollicitons votre bienveillance pour les recevoir.

Monsieur le DASEN, nous sommes d'accord sur un point : vous ne disposez pas d'assez de moyens pour satisfaire l'ensemble des revendications pour lesquelles nous sommes mandatés par nos collègues. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de relayer notre revendication, auprès de Mme la ministre, d'augmenter le budget pour obtenir une dotation complémentaire de postes pour notre département qui permettrait enfin de répondre-à l'ensemble de nos revendications :

- Annulation des 50 fermetures dans les Bouches du Rhône et des 470 suppressions de postes dans le 1<sup>er</sup> degré,
- Création de tous les postes nécessaires pour abaisser les effectifs par classe,
- Abondement de la brigade de remplacement pour assurer tous les remplacements dès le 1<sup>er</sup> jour d'absence d'un collègue,
- Création de tous les postes spécialisés nécessaires pour prendre en charge les élèves à besoins particuliers et notifiés qui se retrouvent par défaut dans les classes banales, l'ouverture des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux,
- Abandon de l'Acte 2 de l'école inclusive, abandon des PAS et des PIAL

Nous vous remercions de votre écoute.